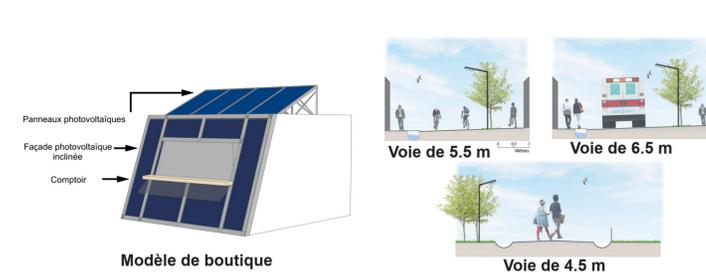
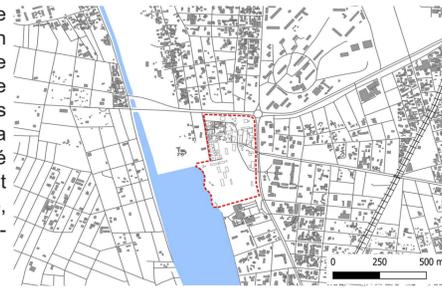




Dans la ville de Lomé le phénomène de l'étalement urbain se manifeste par un abandon d'espaces au centre-ville au profit d'espaces en périphérie. Des espaces urbains centraux sont donc délaissés et livrés à une exploitation hasardeuse de populations en quête de logements, d'espace commerciaux ou de tout autre espace susceptible d'accueillir leurs activités. C'est le cas de notre site d'étude situé dans le quartier d'Amoutivé qui souffre d'une mauvaise exploitation et d'agressions environnementales. Le cadre bâti non respectueux de l'environnement, les fonctions inadéquates en son sein, et le cadre de vie malsain en sont les caractéristiques principales. Cependant la densité du bâti, les caractéristiques paysagères, la proximité avec les équipements de première nécessité car situé au centre-ville, sont autant de potentialités que cet espace urbain délaissé recèle et qui rendent son aménagement digne d'intérêt. Ainsi y intervenir serait à la fois synonyme de la reconquête d'un espace urbain central de la ville, mais également le catalyseur du changement du mode de pratiquer l'espace de toute la ville, dans une lancée écologique et éco responsable.



La ligne directrice de notre projet est l'éducation par l'aménagement. Tout en améliorant la sobriété, la qualité de confort et la dynamique sociale du quartier, nous insufflons à notre aménagement des éléments d'éco-sensibilisations ayant pour but de faire évoluer les mentalités des personnes qui pratiqueront ces espaces, vers des habitudes plus respectueuses de l'environnement (économie d'énergie, réutilisation des...). Cela aboutira à un engagement de plus en plus massif de la population à la transition écologique, et le nouveau mode de vie écoresponsable se répandra ainsi dans toute la ville par le biais des visiteurs de notre projet, ces derniers attirés par les espaces ludiques et culturels de qualité. On assistera donc à une conquête écologique progressive de la ville de Lomé, la racine étant le quartier Amoutivé



Légende	
● Limites du site	● Commerce de proximité
— Voies	— Lignes de transport en commune (SOTRAL)
■ Cours d'eau	■ Bâti
■ Végétation	■ Equipements à proximité
■ Berges du cours d'eau	■ Espaces d'agriculture
■ Eglise	■ Espaces de repos
■ Eglise	■ Bureaux
■ Terrain de sport	■ Habitat

Anomalies Architecturales :	Anomalies environnementales :	Anomalies sociales :
-Précarité du bâti	-Pollution olfactive, visuelle et environnementale	-Mauvaise qualité des espaces publics
-Présence de commerces informels dé-suets	-Destruction progressive des espaces agricoles	-Manque d'espaces de socialisation
-Absence d'affectation des sols, mauvaise gestion de l'espace	-Non valorisation du potentiel naturel et paysager du site	-Manque d'espaces d'apprentissages
-Absences de mobiliers urbains	-Insuffisance de trame verte et non valorisation de la trame bleue	-Insécurité grandissante
	-Ignorance des pratiques écoresponsables par les populations	

Voie	Usages conservés	Espaces aménagés	Qualités architecturales	Qualité environnementale	Qualité de vie sociale
— Voie d'urgence de 6.5 m	① Zones d'équipements	⑦ Front urbain (Arrêt de bus SOTRAL, Parkings moto, parkings vélos, parking auto, boutiques, espaces verts)	-Logement évolutifs et écologique	-Végétalisation d'espaces publics et de toitures des bâtiments existants	-L'aménagement d'espaces publics favorisant les activités sociales culturelles et sportives
— Voie cyclable de 5.5m	② Résidence des soeurs	⑧ Logements	-Mise en place d'arrêt de bus SOTRAL	-Eco sensibilisation de la population via des signalétiques et du mobilier urbain recyclé	-Accès assuré aux véhicules d'urgence dans le quartier
— Voie cyclable de 4.5m	③ Eglise	⑨ Espace vert	-Création d'espaces modulables capables en plein air	-Mise en place de composteurs partagés dans le quartier	-Diversité et proximité des fonctions favorisant les courtes distances
	④ Ecole primaire	⑩ Espace de détente	-Mise en place de boutiques pour le commerce de proximité dans des fronts urbains commerciaux	-Acquisition et valorisation des dents creuses dans la lutte contre l'étalement urbain	-Projet partagé, issu de la concertation avec les habitants
	⑤ Ecole secondaire	⑪ Espace omnisport	-Maximisation de l'utilisation des atouts du terrain dans l'évacuation des eaux	-Utilisation d'énergies propres	-Qualification des espaces en fonction des différents usages
	⑥ Parking de la zone d'équipements	⑫ Espace multifonctionnel			
		⑬ Ateliers d'apprentissages pour enfants			
		⑭ Espace d'agriculture urbaine			
		⑮ Chemin de compostage			
		⑯ Quai de pêche touristique			
		⑰ Restaurant			
		⑱ Bassin de sensibilisation			

